



CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira en salle du conseil le **vendredi 13 décembre 2024 à 20h30** en session ordinaire.

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 22 novembre 2024
- Délibération sur la mise en place d'une prime exceptionnelle d'un agent administratif contractuel (-1 an ancienneté).
- Délibération pour désignation d'un membre du conseil Municipal à la SPL du VELAY
- Délibération sur le dossier DETR 2025 avec présentation des projets et de leur plan de Financement.
- Délibération sur la clôture du mandat de travaux avec la SPL du Velay en vue de la réhabilitation de l'ancien couvent de Félines ainsi que le bilan de clôture et la reddition définitive des comptes de l'opération.
- Délibération sur engagement des dépenses d'investissement à hauteur de 25% du budget 2024 + Fongibilité des crédits
- Délibération Modificative annule et remplace la délibération D2022-89 (échanges de parcelles commune/Fournerie)
- Délibération sur la Motion de l'AMF 43 concernant le projet de loi de finances 2025 de l'Etat.

QUESTIONS DIVERSES :

- Distribution des colis de Noël des Aînés
- Cérémonie des vœux 2025
- Réunion commune avec la Municipalité de Sembadel concernant la MAM et la sécurité de Sembadel-Gare
- Demande de récupération d'anciens poteaux d'électricité en béton par un particulier.

Fait à Félines, le 6 décembre 2024

Le Maire

